

Nombre de membres afférents : 19
En exercice : 19 Qui ont pris part à la délibération : 19
Date de la Convocation : 11/06/2020
Date d'affichage : 11/06/2020

L'an deux mil vingt et le seize juin à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par le Maire s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de : Monsieur Yves COURBIS, Maire.

Présents : Jean- Michel GAMORE- Mylène DELORME - Christophe GRANGER- Mathilde SAVARY- GAUTHIER Laurent- Véronique AUGIZEAU- Jean GRANGER- Alexandra CHABANIS- Laure DUCHAMP- David MAGNET- Joël MALIGNIER- Jean- Luc MONTAGNER- Marylin MOUTET- Daniel PEYROL- Céline POIRRIER- Aurèlie SYLVESTRE- Patrice TETARD.
Excusés : Nathalie MARECHAL (pouvoir donné Mylène DELORME)

Daniel PEYROL a été nommé secrétaire de séance.

Délibération n°2020-026: Correspondant défense de la Commune

Monsieur le Maire fait part de la nécessité de désigner un nouveau correspondant défense celui-ci devant être proposé parmi les membres du conseil municipal.
Le rôle de ce correspondant est de servir de relais d'information entre le Ministère de la Défense et la Commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne A L'UNANIMITE comme correspondant défense Monsieur Daniel PEYROL.

- POUR : 19
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

Le Maire,

Yves COURBIS.

